

# BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS

## – BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI

### Rapport annuel au 15 mars 2014

---

#### Table des matières

• Direction et organisation .....	2
• Informations aux investisseurs .....	3
• Distribution du revenu net 2013/2014 .....	4
• Politique d'investissement .....	4
• Aperçu .....	5
• Compte de fortune .....	5
• Compte de résultats .....	6
• Inventaire de la fortune .....	7
• Liste des transactions .....	10
• Commissions .....	1G
• Offices de dépôt .....	1G
• TER et PTR .....	1G
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire .....	1G
• Rapport de performance .....	1H
• Méthodologie .....	1I
• Rapport abrégé de la société d'audit .....	1Í



Quai de l'Île 17  
Case postale 2251  
CH-1211 Genève 2

[www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)



Rue du Maupas 2  
Case postale 6249  
CH-1002 Lausanne

[www.gerifonds.ch](http://www.gerifonds.ch)

## Direction et organisation

---

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL  
Président  
Directeur général, BCV

Christian PELLA  
Vice-président

Patrick BOTTERON  
Membre  
Directeur, BCV

Christian BEYELER  
Membre

Florian MAGNOLLAY  
Membre

### Société de direction

GERIFONDS SA  
Rue du Maupas 2, case postale 6249  
1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur  
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint  
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur  
Antonio SCORRANO, sous-directeur

### Banque dépositaire

BCV, Lausanne

### Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA  
Case postale 1172, 1001 Lausanne

### Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management  
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA  
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management  
Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management  
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management  
Laurent BROSSY, membre, BCGE Asset Management  
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

### Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Arner SA, Lugano
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage SA, Genève
- Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA, Lenzbourg
- Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
- Bank zweiplus SA, Zurich
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
- Diapason Commodities Management SA, Prilly
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- InCore Banque SA, Zurich
- Leumi Private Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
- Lloyds Bank Plc, Londres, succursale de Genève
- MFM Mirante Fund Management SA, Lausanne
- Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried AG, Berne
- Swisscanto Asset Management SA, Berne
- Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève

### Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève  
BCV, Lausanne

### Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS à la Banque Cantonale de Genève.

## Informations aux investisseurs

---

### 1) Société de direction

Modification au sein du Conseil d'administration de GERIFONDS SA :

- au 1er janvier 2014 : M. Pella n'est plus premier conseiller juridique BCV

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

### 2) Split des parts au 3 juillet 2013

La direction du fonds a procédé à un split des parts des classes de parts A et B avec effet au 3 juillet 2013 et un ratio d'échange de 1 :10. A cette date, chaque porteur de parts a reçu dix nouvelles parts pour une ancienne.

### 3) Modification du contrat de fonds

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 31 juillet 2013 dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur la plateforme électronique [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch). Ces modifications ont porté, en particulier, sur le cercle des investisseurs des compartiments (qui n'est plus limité aux investisseurs qualifiés), la dénomination de l'ombrelle, l'univers autorisé des fonds cibles, les politiques de placement des compartiments, les fonds cibles liés, la répartition des risques, les rémunérations et frais à la charge de l'investisseur ainsi que la date de clôture de l'exercice annuel (15 mars au lieu du 30 juin).

L'ombrelle a donc été transformée en une ombrelle publique et a modifié sa dénomination de BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND en BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS. Son exercice annuel s'étend désormais du 16 mars au 15 mars de l'année suivante, sauf l'exercice 2013/2014 qui s'étendra du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 15 mars 2014.

Par ailleurs, une nouvelle classe de parts, dénommée A, ouverte à tous les investisseurs et dont les revenus nets seront distribués annuellement, a été créée. Cette classe de part n'est pas ouverte à ce jour.

Compte tenu de ce qui précède, la classe de parts A déjà approuvée a été renommée I. Elle reste une classe de distribution ouverte aux investisseurs qualifiés, tels que définis par la LPCC et ses ordonnances d'exécution. Cette classe de parts est ouverte.

S'agissant de la classe de parts B, sa dénomination et ses conditions d'accès n'ont pas été modifiées. Cette classe de parts est ouverte.

Les modifications du contrat de fonds et la création d'une nouvelle classe de parts ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 1<sup>er</sup> octobre 2013, avec entrée en vigueur au 4 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch) et dans la FOSC, respectivement les 3 et 7 octobre 2013.

## Distribution du revenu net 2013/2014

Date Ex : 18.06.14  
 Payable : 23.06.14

Classe	Affidavit	No coupon	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
				en Suisse		à l'étranger		TID-CH	TID-UE
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part		
Classe I	Non	5	CHF	0.5000	0.1750	0.3250	0.3250	0.0000	0.0000

La classe de parts B est à capitalisation.

Le montant thésaurisé s'élève à CHF 0.27706 pour l'exercice 2013-2014

## Politique d'investissement

L'objectif de placement du compartiment BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI est la préservation et l'accroissement du capital. Le compartiment vise à dégager à long terme un rendement proche de l'indice Pictet LPP 2000 – LPP 40© par des investissements socialement responsables (Socially Responsible Investments, SRI). Le compartiment est soumis au respect des exigences en matière de placement ressortant de la législation fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

Le compartiment investit en obligations et autres titres ou droits de créance ainsi qu'en instruments financiers dérivés (y compris les warrants) sur ces placements. Le compartiment peut investir en outre au maximum 25% de sa fortune en obligations convertibles, au maximum 50% en actions et autres titres ou droits de participation et au maximum un tiers en avoirs en banque. Le compartiment est un «fonds de fonds». Le compartiment peut investir 15% de sa fortune en parts de placements collectifs immobiliers de droit suisse, qui doivent investir au minimum deux tiers de leur fortune dans des objets immobiliers situés en Suisse.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	01.07.13	01.07.12	01.07.11	01.07.10
			15.03.14	30.06.13	30.06.12	30.06.11
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	8'491'791.88	8'123'549.67	6'422'327.96	6'562'046.99
Portfolio Turnover Rate (PTR)			44.47%	5.45%	20.09%	37.14%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	7'954'684.42	7'600'555.58	5'932'253.53	6'023'135.18
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe B		85'747	8'519	7'197	7'320
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	92.77	892.19	824.27	822.83
Distribution par part	classe B	CHF	0.00	0.00	0.00	9.90
Revenus thésaurisés (non distribués)	classe B	CHF	0.27706	7.54738	14.17414	0.00
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		1.47%	1.57%	1.55%	1.62%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	537'107.46	522'994.09	490'074.43	538'911.81
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe I		5'800	580	580	640
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	92.60	901.71	844.96	842.05
Distribution par part	classe I	CHF	0.50	13.90	15.70	11.90
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe I		1.09%	1.18%	1.16%	1.23%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

## Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.14	30.06.13
Avoirs en banque		
à vue	457'439.50	86'188.76
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	3'784'222.91	3'864'144.15
Parts d'autres placements collectifs	4'191'285.95	4'107'976.39
Instruments financiers dérivés	12'771.79	0.00
Autres actifs	53'520.73	72'383.67
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>8'499'240.88</b>	<b>8'130'692.97</b>
Autres engagements	-7'449.00	-7'143.30
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>8'491'791.88</b>	<b>8'123'549.67</b>

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.07.13	01.07.12
		15.03.14	30.06.13
Position au début de la période comptable		8'519	7'197
Parts issues du split		76'671	0
Parts émises		10'129	2'245
Parts rachetées		-9'572	-923
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>85'747</b>	<b>8'519</b>

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période	01.07.13	01.07.12
	comptable	15.03.14	30.06.13
Position au début de la période comptable		580	580
Parts issues du split		5'220	0
Parts émises		0	0
Parts rachetées		0	0
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>5'800</b>	<b>580</b>

#### Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	8'123'549.67	6'422'327.96
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-8'062.00	-9'106.00
Solde des mouvements de parts	68'944.08	1'171'111.09
Résultat total	307'360.13	539'216.62
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>8'491'791.88</b>	<b>8'123'549.67</b>

#### Compte de résultats

	Période comptable	01.07.13	01.07.12
		15.03.14	30.06.13
<b>Revenus</b>			
Revenus des avoirs en banque à vue		11.34	7.53
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		74'258.75	98'883.55
Parts d'autres placements collectifs		8'988.34	39'345.61
Rétrocessions sur fonds de placement		3'196.50	5'868.32
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		1'433.90	5'631.96
<b>Total des revenus</b>		<b>87'888.83</b>	<b>149'736.97</b>
<b>Charges</b>			
Intérêts passifs		-76.52	-10.97
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-60'321.80	-76'404.35
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-668.83	-2'565.55
<b>Total des charges</b>		<b>-61'067.15</b>	<b>-78'980.87</b>
<b>Résultat net</b>		<b>26'821.68</b>	<b>70'756.10</b>
Gains et pertes de capital réalisés		89'536.86	-86'142.19
<b>Résultat réalisé</b>		<b>116'358.54</b>	<b>-15'386.09</b>
Gains et pertes de capital non réalisés		191'001.59	554'602.71
<b>Résultat total</b>		<b>307'360.13</b>	<b>539'216.62</b>

#### Utilisation du résultat de la classe B

Résultat net	23'757.25	64'296.11
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>	<b>23'757.25</b>	<b>64'296.11</b>
Revenus thésaurisés (non distribués)	23'757.25	64'296.11
<b>Total</b>	<b>23'757.25</b>	<b>64'296.11</b>

#### Utilisation du résultat de la classe I

Résultat net	3'064.43	6'459.99
Report de l'année précédente	40.62	1'642.63
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>	<b>3'105.05</b>	<b>8'102.62</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs	2'900.00	8'062.00
Report à compte nouveau	205.05	40.62
<b>Total</b>	<b>3'105.05</b>	<b>8'102.62</b>

### Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/ Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						
<b>Parts d'autres placements collectifs</b>					<b>1'551'638.74</b>	<b>18.26</b>
LU0133360593	Dexia Equities L Sustainable World -I- Cap.	1'850	EUR	249.21	559'262.75	6.59
LU0267926730	Julius Baer RSAM Sustainable Water Fund -B- Cap.	1'100	CHF	232.40	255'640.00	3.01
LU0278916670	Aberdeen Global SICAV - Responsible World Equity Fund -I2-	15'400	USD	10.891	146'110.50	1.72
LU0302296149	DNB Fund - Renewable Energy -A- Cap.	2'150	EUR	90.3651	235'677.38	2.77
LU0851563733	BCGE Synchrony (LU) Bonds (CHF) -I- Cap.	3'200	CHF	99.45	318'240.00	3.74
LU0851563907	BCGE Synchrony (LU) Bonds (EUR) -I- Cap.	300	EUR	100.87	36'708.11	0.43
<b>Luxembourg</b>					<b>1'551'638.74</b>	<b>18.26</b>
<b>Obligations</b>					<b>3'784'222.91</b>	<b>44.52</b>
CH0004143654	5 % SNCF 95-15	200'000	CHF	107.60 %	215'200.00	2.53
CH0008804780	5 1/2 % IBRD 86-16	110'000	CHF	110.20 %	121'220.00	1.43
CH0017273720	3 % CIF Euromortgage 03-14 NT	260'000	CHF	100.74 %	261'924.00	3.08
CH0022245770	2 1/8 % Stadt Zuerich 05-16	200'000	CHF	104.65 %	209'300.00	2.46
CH0023972752	2 1/2 % GECC 06-18	150'000	CHF	107.35 %	161'025.00	1.89
CH0024030451	2 3/8 % Hypo Tirol Bank 06-17 NT	170'000	CHF	106.60 %	181'220.00	2.13
CH0027333241	2 5/8 % RATP 06-19 NT	200'000	CHF	110.00 %	220'000.00	2.59
CH0043089009	3 5/8 % Novartis 08-15	180'000	CHF	104.45 %	188'010.00	2.21
CH0110118566	2 1/8 % KW Linth-Limmern 10-17	200'000	CHF	105.00 %	210'000.00	2.47
CH0122512145	2 1/8 % Raiffeisen Suisse 11-19	200'000	CHF	106.95 %	213'900.00	2.52
CH0122951673	2 3/8 % BNP Paribas Home Loan 11-20 NT	200'000	CHF	109.65 %	219'300.00	2.58
CH0126434262	2 3/8 % HSBC Bank 11-18	300'000	CHF	107.75 %	323'250.00	3.81
CH0180513068	1 % Roche Kapitalmarkt 12-18	200'000	CHF	102.85 %	205'700.00	2.42
<b>CHF</b>					<b>2'730'049.00</b>	<b>32.12</b>
BE0000307166	3 1/4 % Belgique 06-16 Serie 47	105'000	EUR	107.44 %	136'840.23	1.61
EU000A1G0A24	1 1/8 % European Financial Stability Facility 12-17 NT	50'000	EUR	101.65 %	61'653.26	0.73
XS0240383603	3 3/8 % Rabobank Nederland 06-16 NT Series 1531A Senior	150'000	EUR	104.87 %	190'818.83	2.25
XS0456451771	4 1/8 % Sanofi-Aventis 09-19 NT Serie 13	185'000	EUR	115.25 %	258'637.43	3.03
XS0478979551	3 3/8 % DNB Boligkredit 10-17 NT Series 34	85'000	EUR	107.90 %	111'249.73	1.31
<b>EUR</b>					<b>759'199.48</b>	<b>8.93</b>

ISIN	Désignation	Nombre/ Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
US045167CD31	1 3/4 % Asian Development Bank 12-19 NT Series 671-00-1	70'000	USD	100.40 %	61'224.42	0.72
US500769EQ30	2 3/8 % KFW 11-21 NT	60'000	USD	99.38 %	51'944.93	0.61
US822582AC66	5 1/5 % Shell Intl Finance 07-17 NT Senior	100'000	USD	111.12 %	96'802.19	1.14
US931142DH37	2.55 % Wal-Mart Stores 13-23	50'000	USD	93.94 %	40'918.35	0.48
XS0183637635	4 1/2 % Banque Dev. Conseil Europe 04-14 NT Serie 349 Senior	50'000	USD	101.21 %	44'084.54	0.52
<b>USD</b>					<b>294'974.43</b>	<b>3.47</b>

#### Valeurs mobilières non cotées en bourse

<b>Parts d'autres placements collectifs</b>					<b>2'639'647.21</b>	<b>31.06</b>
---	--	--	--	--	---------------------	--------------

CH0004015282	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Gov. Bonds	1'000	CHF	108.31	108'310.00	1.27
CH0004015290	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Equity	8'750	CHF	123.79	1'083'162.50	12.76
CH0025616886	Swisscanto (CH) Equity Fund Green Invest -I-	5'000	CHF	78.33	391'650.00	4.61
CH0033837847	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	2'300	CHF	133.51	307'073.00	3.61
<b>Suisse</b>					<b>1'890'195.50</b>	<b>22.25</b>

GB0030030067	Alliance Trust Sustainable Future Global Growth Class 2 Acc.	265'000	GBP	0.9552	366'655.91	4.31
--------------	--	---------	-----	--------	------------	------

<b>Grande-Bretagne</b>					<b>366'655.91</b>	<b>4.31</b>
------------------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

LU0428702772	Lombard Odier Funds SICAV - Generation Global -I- Cap.	34'000	CHF	11.2587	382'795.80	4.50
--------------	--	--------	-----	---------	------------	------

<b>Luxembourg</b>					<b>382'795.80</b>	<b>4.50</b>
-------------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

<b>Instruments financiers dérivés</b>					<b>12'771.79</b>	<b>0.15</b>
---------------------------------------	--	--	--	--	------------------	-------------

Code	Echéance	Monnaie	Montant	Monnaie	Montant	Change	Valeur vénale	en %
DAT015249	28.03.14	EUR	-400'000.00	CHF	487'600.00	1.21294	2'425.37	0.03
DAT015250	28.03.14	USD	-650'000.00	CHF	576'550.00	0.87108	10'346.42	0.12
<b>Opérations à terme sur devises</b>							<b>12'771.79</b>	<b>0.15</b>

Avoirs en banque à vue							457'439.50	5.38
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs							3'784'222.91	44.52
Parts d'autres placements collectifs							4'191'285.95	49.32
Instruments financiers dérivés							12'771.79	0.15
Autres actifs							53'520.73	0.63
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>							<b>8'499'240.88</b>	<b>100.00</b>
Autres engagements							-7'449.00	
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>							<b>8'491'791.88</b>	

Cours de change	EUR	1 =	CHF	1.21305
	GBP	1 =	CHF	1.4485
	USD	1 =	CHF	0.87115

**Risques sur instruments dérivés selon Commitment I**

augmentant l'engagement											0.00						
Risque	Genre d'instrument	Désignation	Echéance	Taille du contrat	Monnaie	Montant/ Quantité	Cours/Strike	Risque du marché		Risque de fluctuation du taux d'intérêt	Risque de crédit		Risque de change				
								Risque de fluctuation de cours des actions	Risque de fluctuation du taux d'intérêt		CHF	CHF		CHF	CHF		
réduisant l'engagement	DT	Vente EUR contre CHF 1.21900	28.03.14	1	EUR	400'000.00	1.21305	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5)	CHF	5)		
	DT	Vente USD contre CHF 0.88700	28.03.14	1	USD	650'000.00	0.87115	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	485'220.00	5.71	
Total								0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	566'247.50	6.67	1'051'467.50	12.38

Genre d'instrument

FI (Futures indices)  
FT (Futures taux)  
FMP (Futures matières premières)

OI (Options indices)  
OA (Options actions)  
OMP (Options métaux précieux)

DT (Devises à terme)  
WA (Warrants actions)  
MP (Métaux précieux)

IRS (Interest Rate Swap)

**Informations supplémentaires et opérations hors-bilan**

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreement : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de «soft commissions».

## Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
------	-------------	-----------	-----------

### Positions ouvertes à la fin de la période comptable

#### Parts d'autres placements collectifs

CH0004015282	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Gov. Bonds	1'900	1'090
CH0004015290	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Equity	9'900	1'610
CH0025616886	Swisscanto (CH) Equity Fund Green Invest -I-	3'700	4'400
CH0033837847	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	3'210	1'175
GB0030030067	Alliance Trust Sustainable Future Global Growth Class 2 Acc.	265'000	
LU0133360593	Dexia Equities L Sustainable World -I- Cap.	700	340
LU0278916670	Aberdeen Global SICAV - Responsible World Equity Fund -I2-		24'100
LU0302296149	DNB Fund - Renewable Energy -A- Cap.	2'150	
LU0428702772	Lombard Odier Funds SICAV - Generation Global -I- Cap.	34'000	
LU0851563733	BCGE Synchrony (LU) Bonds (CHF) -I- Cap.	2'750	1'400
LU0851563907	BCGE Synchrony (LU) Bonds (EUR) -I- Cap.	150	

#### Obligations

BE0000307166	3 1/4 % Belgique 06-16 Serie 47		25'000
CH0023972752	2 1/2 % GECC 06-18	30'000	
CH0027333241	2 5/8 % RATP 06-19 NT	30'000	
CH0122512145	2 1/8 % Raiffeisen Suisse 11-19	40'000	
CH0122951673	2 3/8 % BNP Paribas Home Loan 11-20 NT	200'000	
CH0180513068	1 % Roche Kapitalmarkt 12-18	200'000	
US500769EQ30	2 3/8 % KFW 11-21 NT	25'000	
US931142DH37	2.55 % Wal-Mart Stores 13-23	50'000	
XS0240383603	3 3/8 % Rabobank Nederland 06-16 NT Series 1531A Senior		20'000
XS0478979551	3 3/8 % DNB Boligkredit 10-17 NT Series 34	85'000	

### Opérations à terme sur devises

Code	Echéance	Change	Monnaie	Achats	Monnaie	Ventes
DAT015249	28.03.14	1.21900	CHF	487'600.00	EUR	400'000.00
DAT015250	28.03.14	0.88700	CHF	576'550.00	USD	650'000.00

### Positions fermées en cours de période comptable

#### Parts d'autres placements collectifs

AT0000646799	ERSTE RESP. STOCK GLOBAL Miteigentumsfonds gem. Par. 46	225	1'900
LU0180190604	ResponsAbility Global Microfinance Fund -CHF H-		705
LU0229773345	Sarasin Invest. SICAV - Sarasin OekoSar Equity -P- EUR Dist.		3'000

#### Obligations

CH0016192566	2 3/8 % Natixis 03-13 NT		150'000
CH0016196344	2 1/2 % Province of Ontario 03-13 NT		200'000
CH0020372402	2 3/4 % OEKB 05-20		50'000
CH0117076379	1 7/8 % Centr. LdG Bques hypo. CH 10-31 Serie 524		200'000
XS0170558877	3 5/8 % EIB 03-13 NT Serie 1597/01		65'000

**Opérations à terme sur devises**

Code	Echéance	Change	Monnaie	Achats	Monnaie	Ventes
DAT014064	01.11.13	0.90120	CHF	495'660.00	USD	550'000.00
DAT014065	01.11.13	1.22670	CHF	674'685.00	EUR	550'000.00
DAT014232	29.11.13	1.23500	CHF	691'600.00	EUR	560'000.00
DAT014233	29.11.13	0.89700	CHF	502'320.00	USD	560'000.00
DAT014471	27.12.13	1.23050	CHF	492'200.00	EUR	400'000.00
DAT014472	27.12.13	0.90500	CHF	696'850.00	USD	770'000.00
DAT014751	31.01.14	0.89700	CHF	690'690.00	USD	770'000.00
DAT014752	31.01.14	1.22500	CHF	490'000.00	EUR	400'000.00
DAT015001	28.02.14	1.22700	CHF	490'800.00	EUR	400'000.00
DAT015002	28.02.14	0.89900	CHF	539'400.00	USD	600'000.00

- 1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture
- 2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
- 3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés
- 4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions
- 5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

## Commissions

BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI B	aucune	aucune	1.20%
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI I	aucune	aucune	0.80%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement). La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

## Offices de dépôt

Euroclear, Bruxelles  
Citi, GB  
SIX SIS SA, Zurich  
Swisscanto, Londres

## TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA le 16 mai 2008.

## Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe.

## Rapport de performance

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 au 15 mars
Performance en CHF									
Rendement total net (VNI)	%	–	–	11.15	–2.49	–3.43	6.29	8.35	0.24
Classe B (depuis le 07.02.2007)	%	–2.42	–17.02	11.13	–2.53	–3.47	6.25	8.32	0.23
Classe I (depuis le 26.08.2009)	%	–	–	2.31	–2.13	–3.09	6.67	8.75	0.32
Nom de l'indice Pictet LPP 2000 – 40©									
Rendement de l'indice	%	–0.55	–17.28	15.06	1.19	–0.14	9.26	7.76	0.31
Fortune nette du fonds									
	mio CHF	3.9	4.1	5.4	6.4	6.4	6.7	8.0	8.5
En % du total des fonds dirigés									
	%	0.07	0.09	0.09	0.10	0.10	0.10	0.11	0.12
Fortune totale des fonds dirigés									
	mio CHF	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'688.8	7'165.4	7'300.5
Mesures externes de risque									
– Corrélation		0.86	0.88	0.92	0.94	0.98	0.98	0.99	0.99
– Volatilité	%	4.82	9.43	6.63	6.08	10.63	3.80	5.44	2.53
– Risque actif (tracking error)	%	2.75	4.80	2.90	2.00	2.41	0.73	0.87	0.34
– Bêta		0.76	0.81	0.82	0.98	6.93	1.02	0.98	1.00
– Ratio de Sharpe		–1.07	–2.07	1.62	–0.44	–0.34	1.67	1.56	0.50
– Taux de placement hors risque	%	2.5217	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	–0.0615	–0.1375	–0.1200

### Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds dirigés.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 19 et 20 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du fonds BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS à la Banque Cantonale de Genève.

## Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du compartiment correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

## **BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS**

### **Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels 2014**

Au Conseil d'administration de la société de direction de fonds  
du fonds de placement BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS

### **Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels**

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS avec les compartiments BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 25, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 et BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde

Expert-réviseur

Auditeur responsable

Violaine Augustin-Moreau

Lausanne, le 8 juillet 2014